



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

DU CHENOT – Modification(s) de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 2 janvier 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Modification(s) de société

MODIFICATIONS STATUTAIRES GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN DU CHENOT Société Civile Particulière au capital social de 147 000 € Siège social : 18, le chénot 35590 LA CHAPELLE THOUARAUULT RCS RENNES 809 055 478 Suivant délibérations extraordinaires en date du 19 décembre 2025, l'assemblée des associés a constaté la démission de Monsieur BIGOT Michel en qualité d'associé co-gérant et a décidé la transformation du GAEC en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée. Ces décisions motivent les publications suivantes : Forme : Exploitation Agricole A Responsabilité Limitée Société régie par les articles 1832 et suivants du Code Civil, à l'exclusion de l'Article 1844-5, les articles L. 324-1 à L. 324-11 du code rural Dénomination : DU CHENOT – Objet : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'Article L 311.1 du Code Rural. – En complément des activités agricoles mentionnées ci-dessus, la société peut exercer des activités accessoires de nature commerciale et présentant un lien avec l'activité agricole, conformément aux dispositions de l'article L.320-1 du code rural et de la pêche maritime – l'exploitation d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est propriétaire ou si elle en dispose dans le cadre d'un bail rural. Durée : 99 ans. Capital : 147 000 € Gérance : Monsieur BIGOT Gaétan domicilié 57 Le haut Gillard 35160 BRETEIL Le dépôt des actes sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES Pour avis, Le Gérant

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
